

BUREAU

Séance du 12 mars 2021

Délibération BU_20210312_006

Marché n°2019-11-37 : SMACL lot n°4 - assurance flotte véhicules et risques annexes du SDIS de l'Indre : avenant n°1 au marché

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 novembre 2020 portant délégation au bureau ;

Vu le marché n° 2019-11-37 - lot n° 4 passé avec la société SMACL ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 mars 2021 ;

Vu le projet d'avenant n° 1 ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les mouvements de la flotte automobile durant l'année 2020 ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché 2019-11-37 - lot n° 4 relatif à l'assurance de la flotte véhicules et risques annexes du SDIS 36 passé avec la société SMACL, est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

Serge DESCOUT